

Congé parentale et jours fériés

Par lapin63, le 02/04/2012 à 13:34

Bonjour,

Suite à la prise d'un congé parentale d'éducation avec un temps de travail de 80%, d'un commun accord avec mon employeur nous avons décidé que le lundi serait mon jour de congé.

Ma question est la suivante : Que se passe-t-il lorsqu'un jour férié tombe le lundi, ai-je droit à un jour de congé en plus dans la semaine?

Merci d'avance de votre réponse.